

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT	BACCALAUREAT 2008	DUREE : 4 H
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	FRANÇAIS	COEF. A : 3
OFFICE DU BACCALAUREAT	SERIES ACDE	C-D-E : 2

SESSION NORMALE

Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets proposés.

SUJET I : Contraction de texte

Après que vous aurez résumé ou analysé le texte suivant, vous en dégagerez un problème intéressant que vous expliquerez et discuterez.

Texte : « **La présentation du XXe siècle** »

Le XXe siècle connaît une transformation accélérée des conditions d'existence et de pensée : les moyens de transport, télécommunications, ordinateurs, intelligence artificielle, les progrès de la médecine ; il n'est aucun domaine où la vie des hommes n'ait été davantage modifiée, bouleversée, parfois en quelques années.

Les deux guerres mondiales, des grandes révolutions qui abattent les systèmes politiques avant d'être contestées à leur tour, des bouleversements géopolitiques considérables qui voient le renversement de dominations anciennes, la fin des empires coloniaux, ont sillonné le siècle.

Le rayonnement de la culture française reste considérable. Dans la première moitié du siècle, Paris tient son rôle de grande capitale des arts : Picasso, Chagall, Modigliani et beaucoup d'autres peintres étrangers font le renom de l'« école de Paris ». Des écrivains du monde entier viennent trouver en France, un climat favorable au développement de leurs œuvres.

Ces convergences internationales vont se multiplier. Le XXe siècle voit un effacement des frontières culturelles nationales. Les traductions font circuler les œuvres littéraires qui paraissent parfois presque simultanément dans les différents pays.

Dans la seconde moitié du siècle, l'hégémonie américaine favorise l'essor des productions culturelles en langue anglaise. Certains craignent le laminage (la diminution) des esprits sous l'effet d'une culture de masse. Mais des mouvements en sens inverse se dessinent. On s'intéresse à l'expression des minorités, on revivifie des sources culturelles oubliées.

L'épanouissement d'une pluralité culturelle francophone, surtout depuis 1945, participe de l'éclatement mondial de la culture. Paris n'est plus la seule capitale culturelle de la langue française.

Les écrivains ne sont pas hors du siècle. Beaucoup ont fait la guerre de 1914 ou de 1940. Ils sont entrés en résistance. Ils ont milité dans les partis ou pour les causes généreuses. Une part essentielle de la littérature du XXe siècle, témoigne des accélérations et des ratés de l'histoire. L'écrivain a une responsabilité, l'intellectuel a une fonction : être la conscience de la société, dresser la force morale de son engagement contre la montée de tous les périls. L'existentialisme avec Jean-Paul SARTRE et Albert CAMUS, a donné une justification théorique au devoir d'engagement. Mais les désenchantements idéologiques de la fin du siècle, laissent beaucoup d'intellectuels orphelins de leur croyance.

Jean-Louis JOUBERT, Extrait de
La Littérature francophone

SUJET II : Commentaire composé

Rédigez du texte suivant, un commentaire composé. Vous y étudierez la bienveillance de l'auteur et l'injustice de l'Europe.

Texte :

Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde. On a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver.

Il est, dit-on, de notre intérêt de cultiver des denrées qui nous sont devenues nécessaires plutôt que de les acheter de nos voisins. Mais puisque les charpentiers, les couvreurs, les maçons et les autres ouvriers européens travaillent à l'Île de France en plein soleil, pourquoi n'y a-t-on pas des laboureurs blancs ? Mais que deviendraient les propriétaires actuels ? Ils deviendraient plus riches. Un propriétaire terrien serait à son aise avec vingt fermiers, il est pauvre avec vingt esclaves.

On dit que le Code des esclaves est fait en leur faveur. Soit ; mais la dureté des maîtres excède les punitions permises et leur avarice soustrait la nourriture, le repos et les récompenses qui sont dus. Si ces malheureux voulaient se plaindre, à qui se plaindraient-ils ? Leurs juges sont souvent leurs premiers tyrans. Tant, il est vrai qu'il n'y a point de population sans liberté et sans propriété et que l'injustice est une mauvaise ménagère.

Je suis fâché que des philosophes qui combattent les abus avec tant de courage, n'aient guère parlé de l'esclavage des Noirs que pour en plaisanter. Y a-t-il donc plus de mal à tuer tout d'un coup, des gens qui n'ont pas nos opinions qu'à faire le tourment d'une nation à qui nous devons nos délices ?

Jacques-Henri Bernadin de Saint-Pierre,
Voyage à l'Île de France

SUJET III : Dissertation

Le romancier réaliste français, Gustave FLAUBERT a écrit :

« Le roman ne saurait obéir à une thèse moralisatrice. »

Que pensez-vous de son opinion ?